

Déclaration sur Le suivi du Sommet de Ouagadougou : La contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies de développement durable et à la formulation de politiques de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles

Ottawa (Canada) | 4-8 juillet 2014

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Ottawa (Canada) du 4 au 8 juillet 2014, sur proposition de la Commission de la coopération et du développement,

Se **RÉFÉRANT** au rapport relatif au « Suivi du Sommet de Ouagadougou : La contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies de développement durable et à la formulation de politiques de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles » ;

RAPPELANT les engagements pris par les chefs d'État et de gouvernements en matière de développement durable lors du X^e Sommet de la Francophonie de Ouagadougou (Burkina Faso) en 2004 sous le thème de : *La Francophonie, espace solidaire pour un développement durable* ;

S'APPUYANT sur le rôle de la Commission de la coopération et du développement dans le suivi annuel des activités de la Francophonie et de son opérateur principal, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), en cette matière ;

RECONNAISSANT l'appui soutenu apporté par l'IFDD aux États francophones dans la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable depuis le Sommet de Ouagadougou en 2004 ;

TENANT compte du fait qu'au moins 20 pays en développement de la Francophonie ont amorcé, à des degrés divers, le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement durable ;

RECONNAISSANT l'importance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) proposés dans la foulée de la Déclaration du Millénaire par les 189 États membres de l'ONU en 2000 et la volonté affirmée lors du Sommet de Rio +20 de les arrimer avec de nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) ;

RÉITÉRANT le souhait exprimé au sein de la Commission de la coopération et du développement d'atteindre et d'accélérer la réalisation des OMD, notamment grâce à un financement innovant ;

PRÉCISANT que les chefs d'État et de gouvernement réunis au prochain Sommet de la Francophonie à Dakar, au Sénégal, en novembre 2014 seront appelés à adopter le nouveau Cadre stratégique (2015-2022) et la Programmation quadriennale (2015-2018) de l'OIF ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, sur proposition de la section canadienne à l'attention de la Commission de la coopération et du développement,

DEMANDE aux Etats membres de la Francophonie de s'assurer que la communauté internationale puisse arrimer les Objectifs du Millénaire pour le Développement arrivant à échéance en 2015 aux nouveaux Objectifs de développement durable dans une perspective de véritable continuité et qu'à cette fin le caractère quantifiable et contraignant des OMD actuels soit efficacement transposé dans les ODD appelés à les remplacer ;

ENCOURAGE l'organe subsidiaire de la Francophonie en matière de développement durable, l'IFDD, à maintenir le soutien qu'il apporte aux États francophones dans la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable ;

INVITE les parlementaires de la Francophonie à s'assurer que leur gouvernement respectif s'engage à poursuivre des objectifs de développement durable en mettant en place un cadre législatif approprié ;

EXPRIME le souhait que l'OIF, l'IFDD et l'APF continuent de mettre en commun leurs forces respectives afin de mettre la Francophonie à l'avant-plan d'un véritable développement durable, par tous et pour tous.